

**PORTAIL AUTOMNE 2017
RÈGLEMENTS ET INFORMATIONS**

*Artistes, compositeurs et interprètes de la relève!
Votre tribune en création musicale!*

Par le biais de l'appel de projets et de candidatures PORTAIL, CODES D'ACCÈS offre la chance aux artistes, compositeurs et interprètes de la relève de se faire découvrir et de prendre une place de choix sur la scène musicale contemporaine. Faites-nous parvenir vos idées et vos projets au plus tard le **12 novembre prochain!**

Chacun des dossiers sera minutieusement analysé par les membres du comité artistique (CART) de l'organisme. Les projets retenus feront l'objet d'une diffusion ou d'une codiffusion de CODES D'ACCÈS au cours de la saison 2018-2019. Les candidats choisis bénéficieront de tout l'appui et de l'encadrement professionnel de CODES D'ACCÈS et de ses partenaires (accompagnement d'artiste, production, promotion et enregistrement audio et/ou vidéo de qualité).

L'édition AUTOMNE 2017 de PORTAIL comporte 2 volets :

- **VOLET 1 : APPEL DE PROJETS LIBRES (artistes, compositeur(trice)s et/ou interprètes)**

Le candidat(e)* soumet un projet lié à la musique nouvelle pouvant inclure :

- L'interprétation ou la diffusion d'une œuvre (répertoire ou création)
- Un projet de concert (avec ou sans création)
- Un projet de création

***candidat(e)** : artiste, musicien(ne), compositeur(trice) et/ou interprète. Peut également être le représentant(e) d'un ensemble, d'un organisme ou d'un collectif.

NOTE : *Peu importe la nature du projet, le candidat(e) est fortement encouragé à faire preuve d'originalité, à développer un mode d'expression personnel, à présenter un contenu et/ou une forme significative en regard de notre contemporanéité. Selon son envergure, et selon le jugement du comité artistique, une œuvre ou un projet inscrit au volet 1 pourra faire l'objet d'un événement entier ou être combiné à d'autres projets reçus dans le cadre du présent appel.*

- **VOLET 2 : WEBSÉRIE (compositeur(trice)s et interprètes)**

CODES D'ACCÈS est fier de lancer la toute première websérie québécoise consacrée à des compositeur(trice)s et interprètes de la relève! Celle-ci réunira plusieurs artistes du milieu de la musique nouvelle dans une production audiovisuelle inédite, avec du contenu créatif, du montage d'entrevues, des portraits et des sessions d'enregistrements en studio.

Pour ce vaste projet, CODES D'ACCÈS est à la recherche d'œuvres instrumentales ou mixtes, pour instrument solo, duo ou petit ensemble (max. 3-5 interprètes), et ayant été créées avant le 12 novembre 2017. La websérie portera sur la session d'enregistrement de chacune de ces œuvres dans un studio professionnel, avec la participation active des compositeur(trice)s et interprètes. Elle sera réalisée en partenariat avec la compagnie de production L'HIBOU (Fondation des Canadiens pour l'enfance, Le Vivier, Patrick Watson), le studio d'enregistrement Hotel2tango (Arcade Fire, Ariane Moffatt, Godspeed You! Black Emperor) et l'ingénieur de son Howard Bilerman (400 albums à son actif).

Les artistes dont l'œuvre aura été choisie devront être disponibles pour une session d'enregistrement lors d'une journée de tournage en avril 2018, ainsi que pour le lancement officiel de la websérie en juin 2018.

IMPORTANT : Avant de remplir le formulaire d'inscription, veuillez lire attentivement les **Règlements**, les **Critères d'évaluation** ainsi que la **Marche à suivre** ci-dessous.

Règlements

1. PORTAIL est ouvert à tous les artistes résident(e)s au Québec.
2. Les artistes comptant moins de dix (10) années de vie professionnelle active seront privilégiés dans le processus de sélection.
3. Les dossiers de candidature doivent être acheminés via le formulaire d'inscription en ligne suivant avant **23 h 59 le 12 novembre prochain** : <https://goo.gl/forms/Lgz9OhxP8klhRAUI2>.
4. Le candidat(e) doit nous faire parvenir un dossier complet et distinct pour chaque projet soumis. Un même candidat(e) peut soumettre jusqu'à deux projets à une même date de tombée.
5. Les décisions rendues par CODES D'ACCÈS et ses partenaires au terme de l'évaluation seront finales et sans appel.
6. En posant votre candidature à PORTAIL, vous acceptez automatiquement les modalités énoncées ci-dessus.

Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués par le comité artistique de CODES D'ACCÈS selon les critères d'évaluation suivants :

- A) Qualité du dossier :**
- Conformité des documents fournis;
 - Présence des documents requis;
 - Expérience artistique du candidat.
- B) Qualité et originalité du projet présenté :**
- Intérêt et clarté de la proposition artistique;
 - Correspondance entre le projet soumis et le matériel fourni;
 - Impacts positifs sur la carrière artistique du candidat et des participants;
 - Faisabilité du projet (besoins financiers, techniques et humains);
 - Accord du projet avec le mandat de CODES D'ACCÈS.

Marche à suivre – Volet 1 (APPEL DE PROJETS LIBRES) :

1. Remplir le formulaire d'inscription.
2. Joindre au formulaire les documents de présentation suivants :
 - **Description du projet** (max. 2-3 pages);
 - **Informations détaillées sur le programme ou les œuvres soumises** (max. 1 page) : Titre, compositeur(trice), interprète(s), instrumentation, durée, année de composition, nationalité du compositeur(trice), reprise ou création;
 - **Liste des participants** en indiquant leur rôle dans le projet, le cas échéant;
 - **Fiche technique** du projet incluant les besoins en sonorisation, matériel et équipements techniques et un plan scénique si nécessaire (pour des projets coûteux ou particulièrement complexes, il est recommandé de trouver ou de suggérer des partenaires potentiels);
 - **Curriculum vitae** (max. 3 pages) de chaque participant au projet incluant les réalisations artistiques.
3. Joindre au dossier **deux exemples récents** de votre travail artistique accompagné du matériel d'appui suivant (choisir selon la nature de votre projet) :
 - **Enregistrements** (en format MP3 seulement) ou **liens web** audio et/ou vidéo (SoundCloud, Vimeo, Youtube, etc.);
 - **Partitions** (le cas échéant, en PDF seulement);
 - **Tout autre matériel** en format numérique se rapportant au projet soumis susceptible d'intéresser le comité artistique.

Marche à suivre – VOLET 2 (WEBSÉRIE) :

1. Remplir le formulaire d'inscription.
2. Joindre au formulaire les documents de présentation suivants :
 - **Texte de présentation de l'œuvre** soumise pour la websérie (max. 1-2 pages);
 - **Texte de présentation des participants** (max. 1 page par participant)
 - **Informations détaillées sur l'œuvre** (max. 1 page) : Titre, compositeur(trice), instrumentation, durée, année de composition;
 - **Fiche technique de l'œuvre** incluant les besoins en sonorisation, matériel et équipements techniques et un plan scénique, si nécessaire;
 - **Curriculum vitae** (max. 3 pages, incluant les réalisations artistiques) et une **photo** du **compositeur**;
 - **Curriculum vitae** (max. 3 pages, incluant les réalisations artistiques) et une **photo** de chaque **interprète**;
 - **Enregistrement de l'œuvre soumise** (en format MP3 seulement) ou **liens web** audio et/ou vidéo (SoundCloud, Vimeo, Youtube, etc.);
 - **Partition de l'œuvre** (le cas échéant, en PDF seulement).
3. Joindre au dossier de candidature **un exemple récent** du travail du compositeur(trice) ainsi qu'un exemple récent du travail des interprètes accompagné du matériel d'appui suivant :
 - **Enregistrements** (en format MP3 seulement) ou **liens web** audio et/ou vidéo (SoundCloud, Vimeo, Youtube, etc.);
 - **Partitions** (le cas échéant, en PDF seulement);
 - **Tout autre matériel** en format numérique susceptible d'intéresser le comité artistique.

NOTE : *Il est conseillé de ne pas surcharger votre dossier et de restreindre le matériel d'accompagnement aux exemples les plus significatifs, illustrant le mieux le projet soumis.*